



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL

**DIRECTION ACADÉMIQUE DES SERVICES DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
D'INDRE-ET-LOIRE**

Composition de la commission d'appel dans le premier degré

9 juin 2015

SOMMAIRE

DIRECTION ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE D'INDRE-ET-LOIRE

- ARRÊTÉS portant composition de la commission d'appel dans le premier degré

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Indre-et-Loire

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des Services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

- VU** les articles D 321-6 à D 321-8 du Code de l'Education ;
- VU** le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;
- VU** le décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;
- VU** l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel dans le premier degré est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

Le Président : Monsieur ROUYER Yvonnick, Inspecteur de l'Education nationale adjoint au Directeur académique pour le premier degré, représentant du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Madame HUSSENOT DESENONGES Nathalie
Directrice de l'école élémentaire d'application Bernard- Pasteur à Tours

Monsieur FRIZON Philippe
Directeur de l'école élémentaire Blotterie à Joué-lès-Tours

Madame BACQUIE Lucille
Professeure des écoles de l'école maternelle Kleiber à Tours

Madame VANLERBERGHE Florence
Professeure des écoles de l'école élémentaire Morier à Joué-lès-Tours

Monsieur THIMOIGNIER Dominique
Psychologue scolaire de l'école élémentaire Mignonne à Joué-lès-Tours

Docteur BARRAUD Chantal
Médecin de santé – CMS Secteur Amboise

Monsieur DEBENEST Stéphane
Principal adjoint du collège Corneille à Tours

Monsieur CRETENIER Patrick
Professeur du collège Rabelais à Tours

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

MEMBRES TITULAIRES (2)

Madame CHOLLET-GERVAIS Sophie, FCPE
Madame MAYORAL Bernadette, FCPE

MEMBRES SUPPLEANTS (2)

Madame DUJARDIN Hélène, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre le conseiller technique de service social auprès du Directeur académique, Madame Véronique SEJALON.

ARTICLE 3 : Les membres de la commission départementale d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable.
La composition de la commission d'appel dans le premier degré prend effet au 10 juin 2015.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 8 juin 2015

Pour le recteur et par délégation,
Le Directeur académique par intérim
des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,

Fabrice GÉRARDIN

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Indre-et-Loire

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des Services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

- VU** les articles D 321-6 à D 321-8 du Code de l'Education ;
- VU** le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;
- VU** le décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;
- VU** l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel dans le premier degré est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

Le Président : Madame PELOSSE Claire, Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Tours nord-sud, représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Monsieur FAURIE Daniel
Directeur de l'école primaire Buisson Molière à Tours

Madame PASSAL Sylvie
Directrice de l'école élémentaire Doisneau à Véréty

Madame CHATRY Nathalie
Professeure des écoles de l'école primaire Maisons Neuves à Joué-lès-Tours

Monsieur DELAHAIE François
Professeur des écoles de l'école élémentaire Racault à Tours

Madame SAVARD Roselyne
Psychologue scolaire de l'école élémentaire Diderot-Pascal à Tours

Docteur BARRAUD Chantal
Médecin de santé - CMS Secteur Amboise

Monsieur PALACIN Bernard
Principal adjoint du collège Jules Romains à Saint-Avertin

Monsieur DUVAL Emilien
Professeur du collège Montaigne à Tours

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

MEMBRES TITULAIRES (2)

Monsieur BRUN Pascal, FCPE
Madame MAKAROFF Nathalie, FCPE

MEMBRES SUPPLEANTS (2)

Madame CHOUFFOT Gilberte, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre le conseiller technique de service social auprès du Directeur académique, Madame Véronique SEJALON.

ARTICLE 3 : Les membres de la commission départementale d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable.
La composition de la commission d'appel dans le premier degré prend effet au 10 juin 2015.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 8 juin 2015

Pour le recteur et par délégation,
Le Directeur académique par intérim
des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,

Fabrice GÉRARDIN

Le standard de la Préfecture dont le numéro d'appel est : *02 47 64 37 37*

permet d'appeler tous les services.

Renseignements administratifs et consultation RAA :

Site Internet : *http://www.indre-et-loire.gouv.fr*

Adresse postale :

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE 37925 TOURS CEDEX 9

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Directeur de la publication : Jacques LUCBEREILH, secrétaire général de la Préfecture.

Dépôt légal : *9 juin 2015*